

égards avec notre voisin du Sud pour assurer la défense continentale, et à chercher à influencer sur les politiques américaines lorsque les intérêts vitaux du Canada sont différents. En revanche, les politiques canadiennes devront aussi prendre en compte les intérêts vitaux des États-Unis, de sorte qu'il faudra continuer à rechercher des compromis dans cette relation clairement asymétrique.

■ Même si l'Est et l'Ouest ont considérablement progressé relativement à la réduction des armements, au renforcement de la confiance et à la normalisation, l'Alliance de l'Atlantique Nord demeurera sans doute un cadre important de coopération entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord en matière politique et dans les domaines de la sécurité et de la défense. Jusqu'ici, cette coopération s'est principalement traduite par l'envoi de contingents nord-américains en Europe, la mise en réserve de renforts qui seraient déployés là-bas en cas d'urgence, et la participation à des opérations navales conjointes, mais il est possible que, dans l'avenir, les Européens de l'Ouest assument une part plus grande du fardeau moindre que sera la défense de leurs pays. La contribution nord-américaine directe en Europe pourrait donc diminuer, et l'on peut aussi penser que les activités des éléments navals et aériens des pays ouest-européens s'accroîtront dans la zone nord-américaine de l'OTAN.

■ La politique de notre pays en matière de sécurité et de défense accorde maintenant à l'Arctique canadien une place beaucoup plus centrale. Du point de vue général de la sécurité, l'Arctique représente un grand domaine à peine exploré des relations Est-Ouest, le Canada et l'Union soviétique y ayant les enjeux territoriaux les plus considérables. À la faveur de ses rapports bilatéraux et circumpolaires, le Canada devrait distinctement mettre l'accent sur les moyens possibles de renforcer la confiance dans ce contexte, d'établir une coopération constructive et de réduire les menaces pesant sur la sécurité. Jusqu'ici, le gouvernement a associé au cadre plus vaste des négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie les actions qui pourraient être menées sur des questions intéressant strictement la sécurité militaire dans l'Arctique, mais il devrait y avoir moyen de faire avancer au moins certaines idées qui ont récemment été débattues.

■ En ce qui concerne la politique, les besoins et les engagements du Canada en matière de défense, il est important de reconnaître que nous avons dû assumer un certain nombre de nouvelles tâches exigeantes et coûteuses à cause de la concurrence technologique militaire entre l'Est et l'Ouest. Le Système d'alerte du Nord et l'accent mis sur les bases d'opérations avancées, sur les bases avancées de déploiement et les